



Cotonou, le 13 Février 2024

N° 317/MCOT/CC/SE/PSI/SRPE

COMMUNIQUE

Le Maire de la ville de Cotonou porte à la connaissance des populations que dans le cadre de l'organisation de la 3^{ème} édition du Marathon "Be the Best" de Cotonou, la circulation sera perturbée sur certains axes routiers **le dimanche 18 février 2024 de 6h à 13h**. Il s'agit principalement des tronçons ci-après :

Place de l'Amazone ——— Jardin de Matthieu ———
Marché Ganhi ——— Carrefour 3^{ème} Pont ——— Carrefour
La Roche ——— Carrefour SOBEBRA ——— Carrefour
Cine Concorde ——— Nouvelle voie vers Porto-Novo ———
— CEG Yagbé ——— Ciné Concorde ——— Carrefour
SOBEBRA ——— Carrefour La Roche ——— 3^{ème} Pont ———
— Carrefour Blue Zone ——— Carrefour 3 Banques ———
Place des Martyrs ——— Aéroport - Carrefour Bio Guéra -
—— Carrefour Erevan ——— Carrefour Fidjrossè ———
Route des Pêches ——— Carrefour Club des Rois ———
Carrefour SONAGNON ——— Carrefour Fidjrossè ———
Carrefour Erevan ——— Boulevard de la Marina ———
Place de l'Amazone.

Le Maire présente ses excuses à tous les usagers pour les désagréments et les invite à céder le passage aux athlètes sur les axes concernés.



MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
LE MAIRE



CABINET DU MAIRE
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

En tout état de cause, la police républicaine, la police municipale et les scouts se chargeront de faciliter la circulation sur les principaux tronçons.

Par ailleurs, le maire invite la population de Cotonou et ses environs à sortir massivement pour encourager les participants le long de leur parcours.

Le Maire compte sur le sens civique et patriotique de toutes et de tous.



Randy R. Romain AHOUANDJINOU
Maire par intérim